

PRENDRE DES PHOTOS LORS D'UNE CRISE HUMANITAIRE



OXFAM



Préparation du repas, Dar es Salaam,
Tanzanie. Coco McCabe/Oxfam

RESPECTEZ LA DIGNITÉ D'AUTRUI

- Mettez-vous à la place de la personne que vous photographiez ; comment vous sentiriez-vous dans une telle situation ?
- Demandez aux sujets de vos photos comment ils/elles aimeraient être photographié-e-s.
- Certaines personnes ne souhaitent pas être photographiées ; respectez leur choix.
- Tenez compte des tabous culturels. En effet, selon certaines croyances, la photo « vole les âmes » ou encore porte malheur. Selon d'autres, il est malvenu de photographier les femmes.

OBTENEZ UN CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Obtenir le consentement éclairé d'une personne, ce n'est pas obtenir son simple accord d'être photographiée. Cette personne doit comprendre qui vous êtes, à quoi servira la photo et quelles pourraient être les conséquences pour sa communauté et elle-même.
- Les personnes et groupes de personnes reconnaissables doivent donner leur consentement éclairé. Pour les clichés réalisés de loin ou pour les plus grands groupes en public, demandez à un·e représentant·e du groupe/un·e membre du personnel local s'il vous faut un consentement.
- Donnez des instructions claires sur la façon de retirer son consentement et fournissez les coordonnées de la personne à contacter. N'oubliez pas qu'il est possible de revenir sur son consentement de façon non verbale, par exemple en s'en allant.



Des réfugiés nigériens jouent aux cartes, camp d'Assaga, Niger. Vincent Tremeau/Oxfam



Des enfants jouent au football dans un camp de PDI dans le nord-est du Nigeria.
Sam Tarling/Oxfam

ÉVALUEZ LES RISQUES

- Effectuez une évaluation des risques. Si le risque est trop élevé et semble pouvoir augmenter avec le temps, ne prenez pas de photo ou n'en utilisez pas.
- Lisez les consignes de sécurité de votre organisation, qui contiennent souvent des recommandations liées à la prise de photos. Par exemple, prendre des photos à proximité des aéroports ou d'installations militaires est souvent interdit par la loi.
- Envisagez toutes les conséquences que peuvent avoir les photos. Pourraient-elles causer des problèmes aux personnes photographiées ? Et si nous utilisions leur photo publiquement ? Demandez l'avis de personnes connaissant bien le contexte, car les risques ne sont pas nécessairement évidents.

FORMEZ TOUTES LES PERSONNES IMPLIQUÉES

- Toutes les personnes travaillant dans un contexte humanitaire à haut risque doivent comprendre les principes de la prise de photos responsable.
- Il en est de même pour les équipes chargées de photographier les personnes avec lesquelles nous œuvrons et de recueillir leurs témoignages. Les photographes, interprètes, guides, etc. doivent pouvoir effectuer leur travail en respectant les principes de la gestion responsables des données.

PROTÉGEZ L'IDENTITÉ

- Dans les zones de conflit, il est très difficile d'évaluer tous les risques potentiels. Par conséquent, protégez l'identité des personnes par défaut en prenant des photos où leur visage ou toute autre caractéristique permettant de les reconnaître ne sont pas visibles. Cela concerne également les personnes ayant subi des violences ou abus.
- Si vous n'êtes pas sûr·e de devoir protéger l'identité, posez la question au/à la directeur/trice pays ou au/à la responsable du programme.
- Désactivez la géolocalisation/le GPS de votre téléphone ou appareil-photo pour que le lieu ne soit pas associé à la photo.

PARTAGEZ ET UTILISEZ LES IMAGES AVEC PRÉCAUTION

- En plus de prendre les photos avec attention et considération, il faut aussi les utiliser avec précaution.
- Les photos doivent toujours être utilisées ou partagées en respectant l'usage initialement prévu et correspondant au consentement donné.
- Le texte accompagnant une photo influence l'interprétation qui est en faite. Par exemple, les personnes dont les photos sont utilisées pour illustrer des blogs sur Ebola, les enfants soldats, les survivant-e-s de viol, etc., seront personnellement assimilés à ces sujets.

OBTENEZ UNE APPROBATION

- Pour les zones à haut risque telles que les zones de conflit, suivez les recommandations de votre organisation sur les photos pouvant être utilisées publiquement.
- Obtenir une approbation (ou « sign-off »), pour utiliser les images et autres produits publiquement fait partie de la gestion des risques. Vérifiez les procédures d'approbation de votre organisation concernant l'utilisation publique des photos.

LAISSEZ PLACE À LA PARTICIPATION

- De nombreuses personnes veulent être photographiées et témoigner. Souvent, elles veulent aussi avoir leur mot à dire dans ce processus.

- Si le temps vous le permet, faites de votre mission photo un projet participatif. Expliquez aux personnes comment vous souhaitez les photographier et demandez-leur si elles ont des idées.
- Nombreux sont celles et ceux à avoir perdu leurs photos de famille. Donnez-leur une copie des photos que vous prenez.
- Prêtez votre appareil photo : Oxfam a mené des projets photo participatifs fructueux dans des communautés de la RDC et du Mali.



Une femme et son enfant en Syrie.
Audrey Wade/Oxfam

POUR PLUS D'INFORMATIONS...

...sur comment désactiver votre géolocalisation/GPS :
<http://ti.me/2kiqWg5>

...sur la politique d'Oxfam en matière de gestion responsable des données (votre organisation dispose probablement de la sienne également) :
<http://bit.ly/2jIYZxi>

...sur le consentement éclairé :
<http://bit.ly/2kKI6jL>

LAISSEZ LIBRE COURS À VOTRE IMAGINATION !

Il existe de nombreuses façons intéressantes et originales de prendre des photos sans révéler l'identité des sujets photographiés :

- Photographiez des silhouettes, prenez des clichés par derrière, utilisez la profondeur de champ pour flouter les visages, concentrez-vous sur les mains ou les yeux, choisissez des angles intéressants...
- Ne vous limitez pas aux portraits, essayez de capturer la beauté singulière d'un paysage, des personnes au loin, des objets personnels, des jouets, etc.

Des vêtements et des objets abandonnés par des migrant.e.s ayant voyagé par bateau entre la Lybie et la Sicile. Alessandro Rota/Oxfam



PRENDRE DES PHOTOS LORS D'UNE CRISE HUMANITAIRE

RESPECTEZ LA
DIGNITÉ D'AUTRUI

ÉVALUEZ LES
RISQUES



OBTENEZ UN
CONSENTEMENT
ÉCLAIRÉ

PARTAGEZ
ET UTILISEZ
LES PHOTOS
AVEC
PRÉCAUTION



FORMEZ
TOUTES LES
PERSONNES
IMPLIQUÉES

PROTÉGEZ
L'IDENTITÉ



LIMITEZ LA
COLLECTE DE
DONNÉES
PERSONNELLES
AU MINIMUM

TENEZ COMPTE
DES DIFFÉRENCES
CULTURELLES



OXFAM